



**Bureau de normalisation
du Québec**

Le BNQ est membre du Système national
de normes (SNN).

CERTIFICAT

Certificat n°: **57771-1-01**
N° de traçabilité : **BNQ-SFI-57771-1**

Date de certification initiale : **5 novembre 2019**
Date de délivrance : **5 novembre 2019**
Date d'expiration : **5 novembre 2024**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que les programmes d'approvisionnement en fibre mis en œuvre par :

SOLIFOR PERTHUIS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

couvrant la portée suivante :

Activité d'aménagement forestier incluant la planification de l'aménagement forestier, le réseau routier, la récolte, le chargement et le transport du bois, la sylviculture, le suivi et le contrôle forestier et les services de soutien pour les terrains privés de la Seigneurie de Perthuis

au site suivant :

5700, rue J.-B.-Michaud, bureau 440, Lévis (Québec) G6V 0B1

ont été évalués et jugés conformes aux exigences de la norme suivante :

SFI 2015-2019 (NORME D'AMÉNAGEMENT FORESTIER)

Le présent certificat est délivré conformément aux procédures du BNQ. Sa validité est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html.

Isabelle Landry, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec

Anne-Marie Gauthier, ing. f., responsable du programme
Bureau de normalisation du Québec

Le programme du BNQ pour la certification de ce système de gestion est accrédité par le Conseil canadien des normes.
Ce certificat demeure la propriété du BNQ et, conformément aux procédures établies, peut être retiré à l'entreprise.

